

LA DEUXIÈME TABLE DE LA LOI OU COMMENT AIMER EN VÉRITÉ SON PROCHAIN

Père Bernard DOMINI

Bien chers amis, après avoir réfléchi avec l'aide de sœur Gaëtane sur les trois premiers commandements de Dieu, nous allons essayer de mieux comprendre la deuxième table de la Loi, qui devrait permettre aux enfants de Dieu d'aimer en vérité leur prochain.

I. « HONORE TON PÈRE ET TA MÈRE »

Réfléchissons d'abord sur le quatrième commandement, qui nous commande d'honorer notre père et notre mère.

Ce quatrième commandement de Dieu est placé tout de suite après les trois premiers commandements, qui règlent nos relations avec Dieu Créateur et Sauveur. Cette place de l'amour des parents dans l'ordre des dix Commandements est particulièrement significative. Par cette place, Dieu veut nous donner un message. Il veut, en effet, nous faire comprendre que la famille est première en rapport à toute autre société. L'État n'a pas priorité sur la famille, mais il doit être à son service. Dieu n'a pas dit : « Sois soumis au gouvernement de ton État » mais « honore ton père et ta mère. » C'est à cause de cela que l'Église, dans la promulgation des Droits de la famille (22-10-1983), a écrit au préambule D : « La famille, société naturelle, existe antérieurement à l'État ou à toute autre collectivité et possède des droits propres qui sont inaliénables. »

Pour que cette cellule de base de la société et de l'Église puisse vraiment remplir sa mission, Dieu a donné ce quatrième commandement qui demande à chacun de nous d'honorer ses parents, son père et sa mère. Dieu a précisé dans les Livres du Lévitique et du Deutéronome l'étendue de ce commandement : ne pas les frapper (Lv 21, 16), ne pas les maudire (Lv 20, 9), leur obéir (Dt 22, 18s).

Dans son Exhortation sur la famille (22-11-1981), saint Jean-Paul II a bien développé le rôle irremplaçable de la famille pour la société. C'est en elle et par elle que l'on apprend à vivre en société. Pour vivre ainsi, il faut une hiérarchie. Il est donc nécessaire qu'il y ait une autorité : le père et la mère. Il est aussi nécessaire que les enfants apprennent à obéir. Sans cette cellule de base qu'est la

famille, toute vie en société deviendrait quasiment impossible. La famille, pour l'Église, est encore importante en tant que « petite église domestique ». C'est en elle, en effet, que l'enfant apprend à obéir à Dieu.

II. « TU NE TUERAS PAS »

Le cinquième commandement, « tu ne tueras pas », s'applique au corps mais aussi à l'âme spirituelle. Tuer le corps est grave, particulièrement grave, mais tuer l'âme est une faute plus grave encore. Jésus a été très sévère pour ceux qui tuent l'âme des enfants : « Quiconque entraîne la chute d'un seul de ces petits qui croient en moi, il serait préférable pour lui qu'on lui attache au cou une grosse meule et qu'on le précipite dans la mer... » (Mt 18, 6.)

Ce cinquième commandement doit nous aider à faire un bon examen de conscience : comment gérons-nous la vie que Dieu nous a donnée ? Comment protégeons-nous les vies qui nous sont confiées : celle de notre conjoint, celle de nos enfants ? Avons-nous conscience du primat de la vie spirituelle dans l'âme ? Saint Jean-Paul II, le pape de l'Encyclique sur *L'Évangile de la vie*, avait réuni les cardinaux pour leur parler de ses préoccupations : l'une d'elles était précisément le mépris pour la vie dans notre monde. Il avait écrit une lettre à tous les évêques du monde pour les exhorter à s'engager sans peur pour défendre la vie. Le pape François a souvent rappelé que l'avortement est un crime. Aujourd'hui, en France, des parlementaires et des politiques veulent voir inscrit pour toujours dans la Constitution de la V^e République le droit à l'avortement. Des pressions médiatiques veulent convaincre les Français que l'euthanasie est un acte d'amour et qu'il faut donc la légaliser. Comment est-il possible, en 2023, que nos sociétés libérales, qui ont fait tant de progrès techniques extraordinaires, aient pu oublier à ce point et mépriser, ce cinquième commandement ? Sainte Mère Térésa disait que, s'il est permis de tuer un enfant innocent dans le sein de sa maman, personne ne peut empêcher de tuer une autre personne créée à l'image et ressemblance de Dieu. La paix dans le monde est impossible sans le respect du cinquième commandement et sans la proscription absolue de l'avortement.

Dieu veut la famille, Il veut aussi que les hommes du monde entier soient unis comme en une seule famille : mais, pour cela, ils doivent absolument respecter la vie de leurs frères et sœurs, et plus particulièrement du plus exposé des enfants des hommes : l'enfant dans le sein de sa maman, et le vieillard ou celui qui, comme Vincent Lambert, ne peut plus défendre sa propre vie, car il est totalement dépendant !

III. « TU NE COMMETTRAS PAS D'ADULTÈRE »

L'Église, depuis 1968, a dû prendre des positions très claires et fermes pour répondre aux problèmes actuels concernant les graves déformations de l'amour humain. Pourquoi en sommes-nous arrivés, en nos sociétés libérales, à ne plus savoir ce qu'est la véritable finalité de la sexualité ? À cause, en grande partie, de la psychanalyse de Freud, pour qui la sexualité était le tout de l'être humain. Les "interdits" créeraient des complexes et donc des recherches de sublimation. Ainsi, Dieu serait créé par l'homme pour compenser un besoin sexuel qui n'aurait pas pu être réalisé !!! Pour libérer l'homme, il faudrait donc libérer sa sexualité !

Ce qui est étrange, c'est que de telles idées aient pu s'imposer dans l'esprit de prêtres catholiques qui, par l'Écriture sainte et la Tradition, auraient dû avoir un autre éclairage sur la sexualité ! Des théologiens catholiques ont parlé, dans les années 1970, de « révolution sexuelle », pour dire qu'à partir de 1968, une autre vision de la sexualité s'imposait ! Notre Père Fondateur a souvent rappelé l'expression de Mère Marie-Augusta, inspirée dans son union au Cœur de Jésus : « le combat olympique de la pureté ». En 1948, elle avait compris dans sa prière que la virginité gardée pour Jésus serait comparable au martyre. Notre charisme est l'éducation des cœurs à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie. Ces Cœurs sont parfaitement purs. Pour vivre le sixième commandement, il faut donc une éducation énergique au bel amour. « Tu ne commettras pas d'adultère » ne concerne pas seulement l'acte adultérin, que l'on doit continuer cependant de condamner absolument, mais aussi la pureté de l'esprit, du cœur et du corps. N'ayons pas peur de parler de la chasteté.

IV. « TU NE VOLERAS PAS »

Les quatrième, cinquième et sixième commandements concernent l'être des personnes, le septième concerne l'avoir. Chaque personne humaine est égale en dignité, car créée à l'image et ressemblance de Dieu. Toute la création, dit la Genèse, a été confiée aux hommes. Dieu a demandé à l'homme de dominer sur toutes les créatures. Pour que chaque homme puisse posséder ce qui lui est nécessaire pour vivre, la propriété privée est nécessaire. Saint Thomas d'Aquin dira même qu'elle est indispensable depuis le péché originel, car l'homme fait davantage produire ce qui lui appartient que ce qui appartient à d'autres.

Mais l'homme n'a pas créé ses biens ; il les a reçus, du moins les biens fondamentaux et vitaux. Il doit donc y avoir un sage équilibre à trouver entre propriété privée et destination universelle des biens de la création. Par son travail, l'homme répond au plan de Dieu Créateur, et donne une plus-value aux biens de la création. Il est normal que ces biens transformés et enrichis par lui soient

sa propriété, mais il ne doit pas oublier la destination universelle des biens de la création. Les biens transformés par le travail de l'homme sont monnayés en argent ou dans une autre valeur ; l'homme peut les recevoir en héritage, c'est son droit, son bien. Tout homme et toute société doit respecter ce bien.

V. « TU NE TÉMOIGNERAS PAS FAUSSEMENT CONTRE TON PROCHAIN »

Citons tout simplement les "En bref" du CEC sur ce huitième commandement :

La vérité ou véracité est la vertu qui consiste à se montrer vrai en ses actes et à dire vrai en ses paroles, se gardant de la duplicité, de la simulation et de l'hypocrisie.

Le chrétien n'a pas à « rougir de rendre témoignage au Seigneur » (2 Tm 1, 8) en acte et en parole. Le martyr est le suprême témoignage rendu à la vérité de la foi.

Le respect de la réputation et de l'honneur des personnes interdit toute attitude ou toute parole de médisance ou de calomnie.

Le mensonge consiste à dire le faux avec l'intention de tromper le prochain.

Une faute commise à l'encontre de la vérité demande réparation.

La règle d'or aide à discerner, dans les situations concrètes, s'il convient ou non de révéler la vérité à celui qui la demande.

« Le secret sacramental est inviolable » (cf. CIC, can. 983 §1). Les secrets professionnels doivent être gardés. Les confidences préjudiciables à autrui n'ont pas à être divulguées.

La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice. Il convient de s'imposer modération et discipline dans l'usage des moyens de communication sociale. En ce monde où le mensonge est si répandu, soyons les témoins du huitième commandement et ne nous laissons pas abuser par le père du mensonge : Satan. (CEC, n°2505-2512)

VI. LA CONVOITISE (NEUVIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENTS)

Les neuvième et dixième commandements : « Tu ne désireras pas la femme de ton prochain » ; « Tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain ».

Jésus nous a fait comprendre que c'est ce qui sort du cœur de l'homme, qui souille l'homme, et non ce que l'homme mange ou boit (Mt 15, 11). Les neuvième et dixième commandements ont été donnés par Dieu pour que nous devenions dans la vraie liberté, la liberté parfaite, la liberté des saints, la liberté des cœurs purs qui verront Dieu. Ne cédon pas à toutes nos tendances. Nous devons les dominer par l'exercice des vertus. Les neuvième et dixième commandements de Dieu sont très importants. Ils sont les conditions de possibilité pour vivre les quatrième, cinquième, sixième et septième commandements, mais aussi pour être fidèles aux trois premiers commandements de Dieu.

CONCLUSION

Dieu nous a donné un code sacré pour rester dans la liberté des enfants de Dieu : les dix Commandements. Les trois premiers nous disent : Dieu doit être le premier servi.

Le quatrième rappelle la place irremplaçable de la famille. Tous les commandements de Dieu formulés en termes négatifs, disait saint Jean-Paul II, sont absolus : tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne voleras pas, tu ne mentiras pas. Si ces commandements ne sont pas respectés, la vie du prochain ne le sera pas. N'ayons pas peur de rappeler avec fermeté l'interdit absolu de l'adultère. Respecter la liberté d'autrui, c'est respecter l'épouse ou l'époux de notre prochain, c'est respecter son corps, c'est combattre la pornographie qui rend esclave des passions de la chair et annihile la liberté.

Si le septième commandement était respecté par tous, nous pourrions vivre dans la paix et la joie, parce que nous saurions que notre prochain respecterait nos biens. Le huitième commandement est nécessaire pour fonder ou restaurer la confiance. Jésus a dit que le père du mensonge est le démon (Jn 8, 44). La rééducation des consciences est une œuvre bien difficile, mais rien n'est impossible à Dieu. Pour restaurer la confiance entre les hommes, montrons l'exemple : que notre oui soit « oui » que notre non soit « non ».

Les neuvième et dixième commandements, enfin, sont comme les conditions de possibilité des commandements concernant l'amour du prochain.

Témoignons sans peur de ce qui a fait la grandeur de la France : son alliance avec la Sagesse éternelle, dont les fondamentaux sont exprimés dans les dix Commandements de Dieu. M^{gr} Aupetit disait : « La reconstruction d'une société fraternelle procède de la reconnaissance d'une paternité commune. » La Foi en Dieu le Père, qui nous apprend à nous 'aimer les uns les autres', a façonné l'âme de la France. « L'oubli de Dieu nous laisse déboussolés et enfermés dans l'individualisme et le chacun pour soi », disait encore M^{gr} Aupetit, qui concluait ainsi : « La paix de notre nation ne peut naître que de la justice. »

Saint Joseph est appelé par saint Matthieu l'homme juste, parce qu'il a parfaitement obéi à la Loi de Dieu. Soyons justes en obéissant aux commandements de Dieu, avec la grâce de Dieu. Soulignons encore la place de la famille dans l'ordre des dix Commandements : le quatrième commandement, tout de suite après les trois commandements concernant Dieu. L'humanité créée par Dieu est une famille et non pas un agglomérat d'individus. L'homme doit respecter la structure familiale et l'enfant doit être éduqué par un père et une mère qui l'aiment et à qui il doit obéir. L'homme et la femme sont faits pour aimer.

Nos modèles parfaits sont Jésus et Marie : « Aimer c'est tout donner et se donner soi-même. » Oui, les dix Commandements de Dieu peuvent être résumés, à la suite de Jésus, par le double commandement de l'Amour envers Dieu et envers le prochain (Mc 12, 28-34). Les Commandements sont donc en vue de l'Amour de Dieu et du prochain.